

Compte rendu du conseil syndical du 22/09/2014

Conseil syndical

Proposé par: F. Durafour

Publiée le : 27/9/2014 10:39:30

Tour Beryl

Compte rendu du conseil syndical du 22 septembre 2014

Présents : Pour le conseil syndical : Mmes Bayon, Bloch, Durafour, Thomassin Vaunois
MM Chaigne, Chassagnon, Gruntz, Sultan **Ordre du jour :**

1. Information sur le projet d'extension du centre commercial
 2. Mise en œuvre des travaux votés en AG :
 - pose des compteurs d'eau
 - interphones
 - ventouses sur les portes d'ascenseurs
 3. Présentation du document réalisé par Mme Thomassin et M. Sultan sur « Mieux vivre à Beryl »
 4. Changement du revêtement de sol dans les ascenseurs
 5. Changement des revêtements de sol sur les paliers et réfection des murs
 6. Les impayés
 7. Renégociation des contrats Harmonia et APRI
 8. Le sinistre de l'été sur les groupes électrogènes de l'ASIV
- La séance est ouverte à 18h50**

1. Information sur le projet d'extension du centre commercial Le conseil syndical s'inquiète de la hauteur de certains bâtiments qui viendraient occulter la vue depuis le hall d'entrée. En effet, il est prévu un mur à seulement 10m des baies vitrées qui ferait au moins la hauteur du hall. Un rendez-vous va être pris en mairie pour se renseigner sur l'état d'avancement du projet et faire connaître les réserves du conseil.

2. Mise en œuvre des travaux votés en AG :

- **Pose des compteurs d'eau.** La campagne a commencé aujourd'hui, pour l'instant tout se passe bien. Les membres du conseil établissent un planning qui permettra que l'un d'entre eux soit toujours disponible pour accompagner les ouvriers dans les appartements des résidents absents si M. Binsse n'est pas disponible. Hervé Thermique profitera de l'occasion pour effectuer un contrôle visuel de l'état des VMC dans les appartements, préalable à toute tentative sérieuse de réglage.
- **Interphones** Les numéros de téléphone vont être collectés incessamment, et la mise en route du système d'interphonie interviendra ensuite très rapidement
- **Ventouses sur les portes d'ascenseurs.** Là également, les travaux vont se faire très prochainement, sans nécessiter une mise à l'arrêt des cabines.

3. Présentation du document réalisé par Mme Thomassin et M. Sultan sur « Mieux vivre à Beryl » Un document récapitulatif sur les bonnes pratiques sera distribué dans les boîtes aux lettres, mais M. Sultan propose qu'en plus :
Ø des campagnes d'affichage dans les ascenseurs, ciblées sur un thème, soient menées de temps en temps
Ø un affichage soit fait dans le local vide ordures au niveau -0
Ø un affichage soit fait dans les locaux vide ordures à chaque étage

4. Changement du revêtement de sol dans les ascenseurs. Seul un ascensoriste peut réaliser les revêtements de sol dans les ascenseurs. Cette règle limite le choix des fournisseurs. Les devis actuels reçus sont d'un montant très élevé et la recherche va continuer

5. Changement des revêtements de sol sur les paliers et réfection des murs Étant donné qu'il n'y a pas de dépenses de gros travaux prévues pour l'année prochaine, le conseil syndical envisage de réaliser des travaux d'embellissement. Ils deviennent urgents à certains étages où la moquette et/ou les murs sont en piteux état. Des devis sont en cours, avec des

types de revêtements différents. Il faut évidemment respecter la contrainte des normes IGH. En ce qui concerne les murs, on réfléchit également sur plusieurs possibilités de couverture des murs. Le projet devra être présenté à la prochaine AG **6. Les impayés** Ils s'élèvent à 135 000 €, avec deux gros dossiers. Le conseil souhaite être informé des évolutions de la situation et demande que l'avocate en charge des dossiers lui fournisse un compte rendu périodique sur les jugements des tribunaux. **7. Renégociation des contrats Harmonia et APRI** Un appel d'offre va être lancé, ces deux sociétés seront sollicitées en même temps que d'autres, le but étant de réduire le coût des prestations de nettoyage (Harmonia) et de gardiennage (APRI) **8. Le sinistre de l'électricité sur les groupes électrogènes de l'ASIV** A l'occasion d'un essai mensuel de fonctionnement des groupes électrogènes, il y a eu une explosion dans le conduit d'évacuation des fumées d'un des groupes. Une expertise est en cours pour établir les responsabilités dans ce sinistre. Il semblerait que de l'amiante ait été détecté dans les parties endommagées, ce qui interdit toute intervention de réparation tant que l'amiante n'est pas retiré. En attendant, des groupes de secours sont positionnés rue Vandrezanne

La séance est levée à 21h45

Prochain séance le lundi 3 novembre à 18h45 Normal 0 21 false false false FR
X-NONE X-NONE

/* Style Definitions */

table.MsoNormalTable {mso-style-name:"Tableau Normal"; mso-tstyle-rowband-size:0; mso-tstyle-colband-size:0; mso-style-noshow:yes; mso-style-priority:99; mso-style-parent:""; mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt; mso-para-margin-top:0cm; mso-para-margin-right:0cm; mso-para-margin-bottom:6.0pt; mso-para-margin-left:0cm; text-align:justify; mso-pagination:widow-orphan; font-size:11.0pt; font-family:"Calibri","sans-serif"; mso-ascii-font-family:Calibri; mso-ascii-theme-font:minor-latin; mso-hansi-font-family:Calibri; mso-hansi-theme-font:minor-latin; mso-fareast-language:EN-US;}